



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Rapport du Directeur général sur l'exécution du programme (34 C/5) (1^{er} janvier 2008 – 30 juin 2009)

Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme

Partie II.C – Services liés au programme

Paragraphe 10406

Chapitre 4 – Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme

Budget ordinaire : activités (arrondi au millier de dollars)	
Planifié : 2 230	Effectif : 1 671

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
<p>Exercice des fonctions de programmation, de suivi et d'établissement de rapports conformément à l'approche UNESCO axée sur les résultats, en veillant au respect des orientations stratégiques et du cadre et des priorités de programmation définis par les organes directeurs, ainsi que des directives du Directeur général;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trois rapports statutaires (180 et 181 EX/4 Partie I, et addenda, et 182 EX/4 Partie I) ont été établis sur l'exécution du programme approuvé. • Des rapports de suivi des questions et d'analyses à l'intention du Directeur général et du personnel de direction ont été préparés, faisant ressortir les tendances marquantes de l'exécution du Programme et indiquant les points sur lesquels il y aurait des améliorations à apporter. • Un module de formation à la gestion des risques et un Manuel de formation à la gestion des risques ont été préparés pour la formation à la gestion des risques (RM) qui sera offerte à partir de la mi-2009. Le module explique et illustre la méthodologie de la gestion des risques en utilisant plusieurs exemples et exercices adaptés au contexte de l'UNESCO. Une page Web a été spécialement conçue (http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=44920&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html). Le module a été mis à l'essai avec un groupe pilote composé de membres du personnel des secteurs de programme. • 257 participants (193 au Siège et 64 dans les bureaux de liaison hors Siège/Instituts) ont bénéficié du cours introductif de RBM. • Les 17 sessions de formation et de suivi personnalisé avancées dans le domaine de la RBM ont été dispensées à 224 participants, dont 107 provenaient de 39 bureaux hors Siège /Instituts et 58 de 14 Commissions nationales. • À la suite des sessions de formation et de suivi personnalisé dans le domaine de la RBM, 166 plans/projets ont fait l'objet d'un examen par des responsables afin qu'ils soient davantage axés sur les résultats. • D'autre part, 42 membres de 21 délégations permanentes, 4 membres du ministère de l'Éducation d'un pays et 16 nouveaux Secrétaires généraux de Commissions nationales ont participé à la formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement du suivi dépendra de l'efficacité opérationnelle de SISTER, qui permettra un large accès aux données et informations du programme. 	<p>L'ensemble de la formation à la RBM a été dispensé par des membres du personnel permanent de l'UNESCO sans qu'il soit nécessaire de recourir à des consultants.</p>	<p>Suivi de la formation et du suivi personnalisé dans le domaine de la RBM visant à vérifier si toutes les mesures pertinentes ont été prises par les responsables pour améliorer la qualité de leurs plans de travail, et donc à s'assurer que chacun des responsables qui ont bénéficié d'une formation et d'un suivi personnalisé dans le domaine de la RBM sont passés de la théorie à la pratique.</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>introductive à la RBM.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les documents sur les principes directeurs en matière de RBM ont été traduits en français et sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=43855&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html. • Les fonctionnalités, évolutions et processus de l'outil d'élaboration des plans de travail du 35 C/5 ont été conçus conformément aux exigences de la programmation, de la gestion et du suivi axés sur les résultats et en conformité avec les orientations stratégiques définies par le Directeur général et les organes directeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de fin mars 2009, la responsabilité de la gestion du projet SISTER 2 a été confiée au BB et au BSP. 		
<p>Établissement du Projet de programme et de budget pour 2010-2011 (35 C/5) selon les principes de transparence, d'efficacité et de rationalisation;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet de 35 C/5, le projet de 35 C/5 Rev. et le 35 C/6 ont été préparés, notamment les parties programmatiques, en les réunissant sous un format cohérent et uniforme, en particulier pour ce qui concerne l'application de la méthodologie de la RBM. • La priorité Égalité entre les sexes a été intégrée dans le Projet de programme et de budget pour 2010-2011 et alignée sur les résultats attendus pour l'égalité entre sexes dans le Plan d'action pour la priorité Égalité entre les sexes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour ce qui est de la mise en œuvre de la priorité Égalité entre les sexes dans le C5, la pleine coopération des secteurs de programme avec la BSP/PMR, est fondamentale et doit être continuellement améliorée. 	<p>Toutes ces activités ont été exercées par le personnel permanent de l'UNESCO, avec un recours modéré à des consultants.</p>	<p>La durabilité des engagements pris dans le C5 en matière d'Égalité entre les sexes dépendra des allocations de crédits et des compétences du personnel</p>
<p>Orientations stratégiques et coordination générale en vue de la mise en œuvre de plates-formes intersectorielles ainsi que d'activités relatives à des thèmes spécifiques (par exemple, le dialogue entre les civilisations et les cultures, l'approche transsectorielle du renforcement des capacités, l'égalité des sexes);</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'approches nouvelles et souples pour la gestion des plates-formes intersectorielles et apport d'un soutien technique et d'une coordination globale, notamment grâce à l'intégration de la Priorité Afrique et des considérations d'égalité entre les sexes dans toutes les plates-formes, à l'identification des possibilités d'échanges fructueux d'approches et d'expériences entre les diverses plates-formes, et à la réflexion sur les contributions possibles des plates-formes aux exercices communs de programmation par pays des Nations Unies (par exemple PNUAD, Programme unique, Fonds pour la réalisation des OMD). • Les informations relatives au fonctionnement et au rôle des plates-formes intersectorielles ont été fournies lors des Réunions d'information du Directeur général. Les informations sur les produits livrables de chacune des plates-formes intersectorielles ont également été fournies lors des quatre sessions de 60 minutes, organisées par le 	<ul style="list-style-type: none"> • Certains membres des plates-formes ont déclaré ne pas avoir été soutenus par leur hiérarchie, et n'ont pas l'impression d'être habilités à prendre des décisions au nom de leurs secteurs. L'engagement aux plus hauts niveaux, notamment en matière de budget, n'est pas pérenne. • L'absence de lignes budgétaires / mécanismes de financement distincts pour les plates-formes intersectorielles est un obstacle aux idées novatrices et à l'élaboration de nouvelles initiatives. 	<p>Le soutien technique a été apporté par des membres du personnel permanent du BSP, sans qu'il soit nécessaire de recourir à d'autres personnes ou à des consultants.</p>	<p>Les dispositions actuelles en matière de financement et l'absence de politique de gestion et de lignes directrices officielles (dédommagement, etc.) compromettent le succès de la mise en œuvre ainsi que le développement de cette initiative intersectorielle.</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>BPI, en consultation avec le BSP. Un site Web a en outre été spécialement élaboré sur les plates-formes intersectorielles afin de fournir des informations sur l'évolution des plates-formes et, d'une manière plus générale, de renforcer la visibilité: http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=42645&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.htm.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La contribution de l'UNESCO au rapport du Secrétaire général des Nations Unies établi pour la session de 2009 du Conseil économique et social et pour la 64^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la "Mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010" a été coordonnée. • Des conseils ont été donnés aux membres du Secrétariat, délégations et Commissions nationales sur le processus de conduite des études de faisabilité et de création des nouveaux instituts ou centres sous les auspices de l'UNESCO (catégorie 2). • Des orientations stratégiques ont été fournies aux membres du Secrétariat sur la façon d'appliquer les nouveaux stratégie et accord type approuvés par le Conseil exécutif à sa 181^e session à toutes les nouvelles propositions relatives à la création d'instituts et de centres de catégorie 2, et à toutes les nouvelles reconductions d'accords en vigueur. • Les activités de visibilité de l'UNESCO visant à promouvoir la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010, ont été renforcées grâce aux mises à jour régulières du site Web sur la culture de la paix, et à la consolidation des réseaux créés avec les ONG et les instituts de catégorie 2 pertinents, et d'autres unités du Secrétariat. Le message du Directeur général pour la Journée internationale de la paix a été préparé et largement diffusé afin de souligner les activités de l'UNESCO visant à promouvoir la Journée internationale de la paix. Un rapport sur la mise en œuvre du programme d'action relatif à la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010) a été préparé pour les 63^e et 64^e sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, et a entraîné la coordination des contributions pertinentes apportées par les Secteurs, 	<ul style="list-style-type: none"> • L'apport des secteurs prend généralement la forme d'une liste des activités plutôt que d'une évaluation stratégique des principales réalisations. • Le partage des bonnes pratiques avec les membres du Secrétariat sur les initiatives prises par certains secteurs pour renforcer leur implication dans les centres et instituts de catégorie 2 pertinents (conformément à 181 EX/66 Add. Rev) s'est avéré très utile. • Les contributions du Secrétariat et des différentes agences du système des Nations Unies au rapport sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010, sont souvent reçues au-delà de la date limite et retardent par conséquent la production du rapport. Au lieu de fournir des évaluations stratégiques, les contributions reçues ont trop souvent tendance à se focaliser sur les activités. 	<p>Les travaux de coordination ont été entrepris par les membres du personnel permanent du BSP sans qu'il soit nécessaire de recourir à des consultants.</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>agences du système des Nations Unies et autres acteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité entre les sexes pour 2008-2013 a été entériné lors de la 181^e session du Conseil exécutif. • Les questions relatives à la promotion de l'autonomisation des femmes et à la réalisation de l'égalité entre les sexes ont été systématiquement intégrées dans d'autres documents politiques et stratégiques de l'UNESCO et alignées sur le Plan d'action pour la priorité Égalité entre les sexes. • Les moyens et le soutien technique visant à promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes ont été fournis aux plates-formes intersectorielles, notamment lors des conférences du Forum UNESCO du futur et d'autres initiatives de l'UNESCO. • L'UNESCO a également poursuivi le perfectionnement de son approche stratégique du dialogue entre les civilisations et les cultures dans le cadre de trois événements/conférences internationaux : • Les "Rencontres interculturelles à travers les voies maritimes, fluviales et lacustres de l'Europe du Sud-Est" (12-14 juin 2008) du 6^e sommet des chefs d'État du Sud-Est ont insisté sur le rôle que les routes, les itinéraires et les couloirs culturels jouent en tant que plates-formes pour la coopération régionale, et prévoient une série de projets conjoints relatifs aux voies navigables culturelles, qui offriront un moyen de contribuer à la stabilité et à la paix dans la région (voir http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001825/182564E.pdf). • La Conférence internationale de Copenhague sur l'éducation pour la compréhension et le dialogue interculturels (21-22 octobre 2008) a souligné la nécessité d'une approche de l'éducation intégrée et plus inclusive, fondée sur la coopération et le dialogue à tous les niveaux des relations humaines et de l'élaboration de plates-formes spéciales pour assurer la coopération à travers les frontières culturelles, l'accent étant mis en particulier sur les jeunes, acteurs majeurs du changement. • Le 7^e sommet des chefs d'État de l'Europe du Sud-Est et d'autres représentants de haut niveau sur "La gestion de la diversité du patrimoine et sa promotion pour le tourisme" (3-4 juin 2009) a pris acte du rôle joué par le tourisme pour sauvegarder et promouvoir la diversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le budget permettant de soutenir la priorité Égalité entre les sexes a été un défi. Il est nécessaire d'identifier les budgets indicatifs liés aux résultats attendus spécifiques à la priorité Égalité entre les sexes. 	<p>Le Plan d'action a été préparé par les effectifs existants.</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalisations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>culturelle et a défini des stratégies visant à une action conjointe dans le domaine du tourisme culturel et écologique envisagé comme élément moteur du développement durable dans la région.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principales réalisations de "Mondialogo", un partenariat public-privé couronné de succès, ont été présentées à un large public, composé de nouvelles parties prenantes, lors du 2^e Forum de l'Alliance des civilisations (Istanbul, 6-7 avril 2009). • Un jury international a sélectionné les finalistes du troisième tour du Prix Mondialogo des sciences de l'ingénieur (Stuttgart, 22 juillet 2009). 			
<p>Formulation et renforcement de l'apport des programmes de l'UNESCO dans le contexte de la réforme du système des Nations Unies et de la coopération interinstitutions, au niveau tant national que mondial;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des orientations institutionnelles ont été fournies en temps opportun et de façon anticipée sur l'implication de l'UNESCO dans les efforts visant à l'amélioration de la cohérence au sein du système des Nations Unies, notamment à travers les différents aspects liés à la phase de mise en œuvre de 'Unis dans l'action', le déploiement en cours du PNUAD, et les autres exercices de programmation commune par pays. Une attention particulière a été accordée afin d'assurer la participation de l'Organisation aux équipes de directeurs régionaux (RDT) et aux fonctions importantes qui leur ont été confiées dans le contexte du nouveau 'Cadre de gestion et de responsabilisation applicable au réseau des coordonnateurs résidents et au système des Nations Unies pour le développement'. 	<ul style="list-style-type: none"> • La dimension régionale de la réforme des Nations Unies et des efforts de cohérence joue un rôle de plus en plus important, notamment à cause des responsabilités essentielles qui ont été confiées aux RDT (fourniture d'un appui technique cohérent aux coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies; assurance qualité des programmes PNUAD/ Unis dans l'action, évaluation des performances, et règlement des différends). La non participation aux tâches assignées aux équipes de directeurs régionaux pourrait faire courir à l'Organisation le risque important d'être exclue des fonctions de gestion essentielles exercées dans le cadre du système CR/Équipe de pays des Nations Unies. L'accord récemment conclu avec le Bureau de la coordination des activités de développement et plusieurs présidents de RDT visant à ce qu'un directeur régional pour l'éducation et un directeur régional pour la science représentent l'Organisation au sein des équipes de directeurs régionaux a permis à l'UNESCO d'être systématiquement impliquée, de faire progresser ses intérêts et de renforcer sa visibilité aux niveaux régional et national. • Le soutien spécifique et en temps opportun apporté aux bureaux hors Siège grâce à la réserve commune de 2% des ressources du 34 C/5, demeure un facteur important de la préparation effective de l'implication et de la contribution de l'UNESCO aux efforts de 	<p>La participation de l'UNESCO aux efforts de cohérence du système des Nations Unies, ainsi que la formation / soutien technique qui ont été fournis, ont été réalisés grâce à un effectif extrêmement réduit (RP et FITOCA).</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<ul style="list-style-type: none"> • L'UNESCO a participé de façon systématique aux travaux des interinstitutions ayant trait au programme conduits par le CCS et ses organes subsidiaires (notamment le HLCP et le GNUD), notamment au Groupe consultatif du GNUD établi au niveau ADG/SSG et au Groupe de travail sur les questions de programmation (WGPI), et a fait progresser les perspectives de l'UNESCO en tant qu'agence spécialisée du système des Nations Unies. Les domaines couverts comprennent l'élaboration d'orientations simplifiées pour les processus de programmation commune par pays, la participation aux initiatives du CCS pour faire face à la crise, l'élaboration d'un document opérationnel pour le PNUAD, mettant en œuvre le 'Cadre de gestion et de responsabilisation applicable au réseau des coordonnateurs résidents et au système des Nations Unies pour le développement', ainsi que d'autres questions. • Un atelier de formation sur "Les dimensions régionales de la réforme du système des Nations Unies : Défis et opportunités pour l'UNESCO" a été préparé, organisé et conduit à Nairobi, au Kenya, les 22 et 23 juillet 2009, avec la participation de directeurs régionaux et d'autres membres du personnel des bureaux hors Siège, ainsi que du personnel de direction des services centraux et des secteurs de programme de l'UNESCO, et d'invités de l'équipe de directeurs régionaux pour l'Afrique orientale et australe (RDT-ESA) et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). • La coordination de la préparation et de la publication des 7 Documents de l'UNESCO relatifs à la programmation par pays (UCPD) préparés par les bureaux hors Siège concernés grâce aux orientations et au soutien technique du BSP, a permis de porter à 12, au 30 juin 2009, le nombre total de documents (UCPD) produits. • Des exemplaires des UCPD ont été distribués aux membres du Conseil exécutif. Les UCPD sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=40847&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html. • La collaboration avec les agences du système des Nations Unies a été accrue afin de promouvoir l'égalité 	<p>programmation commune par pays, et doit être poursuivi pendant quelque temps afin d'avoir un impact durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La participation systématique de l'UNESCO aux travaux interinstitutions du CCS et de ses piliers (HLCP, HLCM, GNUD) demeure nécessaire à la progression des intérêts de l'UNESCO en tant qu'agence spécialisée, et pour faire en sorte que ses domaines de compétence soient utilisés pour soutenir les priorités de développement nationales. • Les ateliers / événements de formation spécifiques ainsi que les activités de renforcement des capacités liés aux différents aspects de la réforme du système des Nations Unies devront être poursuivis au moins jusqu'à la fin du prochain exercice biennal. • Les bureaux hors Siège de l'UNESCO doivent être encouragés à partager avec le 	<p>Tous les UCPD ont été préparés et coordonnés par le personnel permanent du BSP sans qu'il soit nécessaire de recourir à des consultants.</p>	

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>entre les sexes dans le contexte de "Unis dans l'action" grâce (i) au Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes (IANWGE), (ii) à l'effort de codirection de l'équipe spéciale du IANWGE sur le genre et le changement climatique, (iii) à la collaboration avec le PNUD et l'UICN en vue de l'élaboration du premier "Manuel de formation sur le genre et le changement climatique", (iv) à la participation à l'atelier de Hanoï sur le genre et Unis dans l'action (v) au rôle d'agence chef de file pour le Forum sur le genre qui s'est tenu dans le cadre de la CMC-3; (vi) à la participation en tant qu'agence du système des Nations Unies au "Groupe de travail des donateurs sur l'excision/mutilation génitale féminine" (vii) à la participation en tant qu'agence du système des Nations Unies à la nouvelle Équipe spéciale interinstitutions sur les adolescentes; (viii) à la participation active aux principales réunions du système des Nations Unies ou extérieures au système sur l'égalité entre les sexes, (ix) à la participation au groupe interinstitutions sur l'égalité entre les sexes, le VIH et le sida.</p>	<p>BSP/GE les informations sur les initiatives en matière d'Égalité entre les sexes prises au niveau des pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les membres du personnel de l'UNESCO faisant partie de l'Équipe de pays des Nations Unies accordent une attention constante à l'inclusion des questions liées à l'égalité entre les sexes dans le PNUAD, avec le soutien des secteurs de programme. 		
<p>Promotion de l'égalité des sexes et de l'intégration de la problématique homme/femme dans tous les programmes de l'UNESCO et développement des capacités nécessaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La priorité Égalité entre les sexes de l'UNESCO a été soutenue au niveau organisationnel grâce à la participation du BSP/GE à la formulation et à la mise en œuvre des principaux documents et initiatives politiques et stratégiques, notamment le 35 C/5, les stratégies relatives aux plates-formes intersectorielles, et à la préparation du Plan d'action pour la priorité Égalité entre les sexes pour 2008-2013. • Les questions touchant à l'autonomisation des femmes et à l'égalité entre les sexes ont été promues au niveau mondial par le biais de partenariats innovants dans le cadre : (i) du partenariat mondial UNESCO/Association professionnelle du tennis féminin (WTA) de Sony Ericsson pour l'égalité des genres et des premiers projets dirigés par des femmes en Jordanie, au Libéria, au Cameroun, en République dominicaine et en Chine; (ii) des célébrations annuelles de la Journée internationale de la femme (8 mars 2008) centrées sur le financement de l'égalité entre les sexes. • L'importance de la promotion de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes a été réaffirmée grâce à l'organisation de quatre séminaires dans le cadre du "Forum UNESCO sur l'égalité des genres". • Le programme de formation et de développement des capacités dans le domaine de l'intégration de la 	<ul style="list-style-type: none"> • Le choix récent de faire de l'égalité des sexes une priorité mondiale exige de déployer des efforts spéciaux visant à assurer sa pleine intégration et sa pleine mise en œuvre par l'ensemble des secteurs et à tous les niveaux des sections et divisions. Se focaliser sur l'égalité des sexes de façon efficace et durable est un changement de culture qui modifie de fond en comble la façon dont l'Organisation conduit ses activités. • La participation régulière et systématique des spécialistes de l'égalité des sexes aux discussions et comités s'intéressant à la conception des politiques et à la prise de décisions facilite la promotion de l'égalité des sexes dans les processus organisationnels. • Les initiatives de plaidoyer et de dialogue telles que la Journée internationale de la femme, le Forum UNESCO sur l'égalité des genres ne peuvent être organisées à un niveau susceptible de garantir un travail de proximité et une certaine efficacité que si des ressources appropriées (humaines et 	<p>Toutes les activités sont conduites par les effectifs modestes du BSP/GE, avec le soutien modéré que leur apportent des membres du personnel temporaire ou des consultants.</p>	<p>Les activités de la priorité Égalité entre les sexes doivent être poursuivies vigoureusement et systématiquement grâce à une forte volonté politique au sein de l'ensemble de l'Organisation assortie d'une attribution sectorielle des ressources.</p>

Résultats escomptés du 34 C/5	Réalizations	Défis/ enseignements tirés	Rapport coût-efficacité	Durabilité
	<p>problématique de l'égalité entre les sexes a été complété par (i) l'élaboration d'un programme en ligne et interactif composé de sept modules en anglais et en français; (ii) l'élaboration d'une formation avancée qui sera dispensée en français auprès de membres du personnel sélectionnés au Siège et dans des bureaux hors Siège en collaboration avec l'université de Genève.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration d'un portail "Égalité entre les sexes +" favorisera la création d'informations et de connaissances ainsi que leur partage entre les professionnels. 	<p>financières) sont disponibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les échanges interactifs et les forums de discussion avec modérateur constituent des outils efficaces de sensibilisation et de dialogue pour la promotion de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes. • Dans le domaine de l'égalité des sexes, les activités de plaidoyer sont plus efficaces lorsque le thème est inclus dans des initiatives de plaidoyer et de dialogue qui ne sont pas centrées sur cette question. • Les questions relatives à l'égalité des sexes doivent être abordées comme des questions politiques par l'ensemble du personnel de direction et de l'Organisation et considérées comme d'importantes conditions préalables à l'aide qui peut être apportée aux pays pour atteindre les Objectifs de développement convenus au niveau international. • Le développement des travaux conduits par l'Organisation en matière d'égalité des sexes devra être accompagné d'une augmentation des ressources humaines et financières. 		